

Avis relatif à l'octroi d'autorisations de mise sur le marché de médicaments vétérinaires

Décision du directeur de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Spécialité dénommée : MOXAPULVIS 500 MG/G POUDRE POUR ADMINISTRATION DANS L'EAU DE BOISSON, Poudre pour administration dans l'eau de boisson

Titulaire : VMD

Composition : Amoxicilline (sous forme de trihydrate) 500 mg - Excipient QSP 1 g

Numéro d'autorisation de mise sur le marché : FR/V/1401690 1/2018

Date de décision : 06/03/2018